



Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, 5650, Yonge Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M2M 4G3, ou en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

- L'objectif de placement du Portefeuille équilibré sous gestion CIBC (*Portefeuille*) est de créer un portefeuille diversifié en répartissant ses placements à l'intérieur d'une combinaison équilibrée de catégories d'actif. À l'intérieur des catégories d'actif, le Portefeuille investit principalement dans les Fonds mutuels CIBC, notamment dans les fonds d'épargne, de revenu et de croissance (*Fonds sous-jacents*). Le Portefeuille cherche un équilibre entre le revenu et la croissance à long terme du capital.
- Le conseiller en valeurs a établi une composition stratégique de l'actif en accordant la pondération suivante aux Fonds sous-jacents : 50 % aux fonds de revenu et 50 % aux fonds de croissance. Même si, de façon générale, le conseiller en valeurs ne gère pas activement la composition de l'actif du Portefeuille, il peut en examiner la composition stratégique et la modifier au besoin pour atteindre l'objectif de placement. Il peut également rééquilibrer la composition des Fonds sous-jacents de façon à ce que soit maintenue la pondération dans la composition stratégique de l'actif.

Risque

- Le Portefeuille est un portefeuille mondial neutre équilibré qui s'adresse aux investisseurs privilégiant le moyen à long terme et présentant un degré de tolérance au risque de faible à modéré.
- Les marchés financiers mondiaux ont connu un revirement important au cours de la période en raison de la confiance accrue des investisseurs et de la reprise continue des marchés des capitaux et des titres à revenu fixe. Au premier trimestre, les inquiétudes persistantes découlant des événements survenus sur les marchés à l'exercice précédent ont freiné les efforts de reprise. Un optimisme prudent s'est installé, et les marchés ont affiché une reprise tout au long de la période estivale. Une certaine incertitude quant à la validité de cette reprise a continué de prévaloir, créant de la volatilité lorsque la prise des bénéfices et que des mesures de prudence ont entraîné des variations dans le rendement des marchés. Les marchés de titres à revenu fixe sont aussi demeurés stables, les écarts de taux d'intérêt entre les obligations

gouvernementales et de sociétés s'amenuisant, alors que le goût du risque des investisseurs a augmenté au cours de la période. Ces événements ont directement influé sur les marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe et, ainsi, le risque de marché général pour le Portefeuille a été touché au cours de la période.

- Au cours de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2009, les facteurs de risque susmentionnés n'ont pas eu une incidence importante sur le degré de risque général du Portefeuille. Les risques liés au placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux présentés dans le prospectus simplifié du Portefeuille.

Résultats d'exploitation

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période terminée le 31 décembre 2009. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 638 193 \$ au 31 décembre 2008 à 745 283 \$ au 31 décembre 2009, en hausse de 17 % pour la période. Cette hausse découle des ventes nettes de 30 882 \$ et du rendement positif des placements.
- Malgré la crise financière qui a déclenché une récession économique, les marchés mondiaux ont maintenu le cap. De nombreux gouvernements partout dans le monde ont lancé un programme de relance afin d'éviter que la crise économique ne s'intensifie et ne se prolonge. Par conséquent, l'intervention des banques centrales de même que le programme de relance d'envergure créé par plusieurs gouvernements, conjugués à de faibles taux d'intérêt, ont fourni le soutien nécessaire à la relance de l'activité économique mondiale. La période s'est terminée sur une note optimiste, tout laissant entrevoir que les marchés seront en voie de récupération en 2010, malgré l'incertitude qui persiste dans bon nombre de secteurs.
- Les actifs composés de titres canadiens à revenu fixe se sont avérés un placement idéal pendant la période. La réduction dynamique des taux d'intérêt par les banques centrales dans le but

d'assurer un apport en liquidités a rendu les taux du marché monétaire peu attrayants, alors que l'incertitude entourant les actions a refroidi certains investisseurs. Ainsi, les obligations sont devenues une option qui a permis aux investisseurs de dégager un rendement positif supérieur. Pendant la plus grande partie de la période, les obligations de sociétés canadiennes ont nettement surclassé les faibles rendements des obligations gouvernementales. Depuis le deuxième trimestre, les obligations canadiennes à rendement réel ont largement dépassé les obligations gouvernementales.

- Au début de la période, les marchés boursiers américains ont été affaiblis par l'accroissement des pertes d'emploi. Le gel du crédit a entraîné un grave recul des marchés boursiers américains pendant la plus grande partie de la période. Toutefois, vers la fin de l'exercice, l'économie américaine a commencé à donner des signes de redressement et la reprise économique est devenue possible. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de 4,2 % pendant la période. L'indice S&P 500 a grimpé de 7,4 %, tandis que l'indice NASDAQ a fini la période en hausse de 23,4 %.
- Les marchés boursiers canadiens ont montré des signes de ralentissement au début de la période. En effet, le marché de l'habitation s'est calmé, comme l'indique la chute des ventes de maisons et de l'assurance sur les permis de construction. Vers le milieu de l'exercice, les craintes d'une dépression mondiale n'avaient plus prise sur les marchés boursiers. Même si les bénéfices se situaient sous leur seuil habituel dans de nombreux pays, ceux de bon nombre de sociétés canadiennes se sont maintenus au-dessus de la normale. L'indice composé S&P/TSX a terminé la période en hausse de 35 %, après un recul de 30 % au cours de la période précédente.
- Les marchés boursiers internationaux ont commencé la période avec la crainte d'une récession prolongée, mais, à partir du deuxième trimestre jusqu'à la fin de l'exercice, ils ont connu des signes de reprise économique. Certains pays comme le Portugal, l'Islande, la Grèce et l'Espagne ont été durement frappés pendant la période, et particulièrement l'Islande qui a vu son gouvernement s'effondrer. L'indice MSCI Europe a dégagé un rendement de 16,2 % pour la période. Quant aux marchés asiatiques, la Chine s'en est particulièrement bien tirée au cours de la dernière période en comparaison du Japon. La banque centrale de Chine a maintenu de faibles taux d'intérêt et des conditions de prêts souples. La croissance de la Chine a été induite par la demande sur le marché intérieur et non par ses exportations. Par ailleurs, les résultats du Japon sont attribuables à un taux de chômage élevé conjugué à une faible épargne des consommateurs, laquelle continue d'être à la baisse. Depuis près de dix ans, les taux d'intérêt au Japon se situent près de zéro, ce qui freine sa reprise. L'indice MSCI Asie-Pacifique tous pays a terminé la période en hausse de 17,1 %.
- À l'échelle mondiale, les prix des obligations gouvernementales ont à peine varié au cours de la période, alors que le rendement jusqu'à l'échéance de l'indice des obligations mondiales Citigroup a reculé de 3 % à 2,25 % à la fin de la période.
- Le rendement positif du Portefeuille au cours de la période reflète le fait qu'il est principalement constitué d'actions et de titres à

revenu fixe canadiens. Le solide rendement de ces catégories d'actifs a permis au Portefeuille d'afficher un rendement positif et de surclasser légèrement ses indices de référence, l'indice mondial MSCI et l'indice obligataire universel DEX.

- Pour la période terminée le 31 décembre 2009, le Portefeuille se composait des onze Fonds sous-jacents suivants :
 - 20 % Fonds canadien d'obligations CIBC
 - 15 % Fonds indicial d'obligations canadiennes à court terme CIBC
 - 15 % Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
 - 9 % Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
 - 8 % Fonds discipline d'actions internationales CIBC
 - 7 % Fonds indice boursier canadien CIBC
 - 7 % Fonds discipline d'actions américaines CIBC
 - 7 % Fonds indice boursier américain élargi CIBC
 - 6 % Fonds d'actions européennes CIBC
 - 4 % Fonds petites sociétés américaines CIBC
 - 2 % Fonds Asie-Pacifique CIBC

Événements récents

En novembre 2009, les parts de catégorie T du Portefeuille ont été offertes sur le marché. Ces catégories de parts ont été créées pour les investisseurs qui veulent recevoir des rentrées de fonds mensuelles, et les distributions sont établies à environ 4 % par année pour les parts de catégorie T4, à environ 6 % pour les parts de catégorie T6 et à environ 8 % pour les parts de catégorie T8. La distribution se compose habituellement des gains en capital, du revenu net et du remboursement de capital.

Modification de conventions comptables

Au cours de la période, le Conseil des normes comptables a publié des modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, lesquelles s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 30 septembre 2009. Ces modifications visent à améliorer les obligations d'information actuelles relatives à la juste valeur et au risque d'illiquidité. Ceci est accompli en classant les actifs financiers et les passifs financiers du Portefeuille selon des niveaux qui reflètent les données utilisées pour évaluer les placements du Portefeuille.

Niveau 1 – les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Niveau 3 – les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur l'actif net, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation, ni sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation par part du Portefeuille. Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter au Tableau en annexe à l'état du

portefeuille de placements – Gestion du risque de chaque Portefeuille.

Avec prise d'effet le 20 janvier 2009, le Portefeuille a adopté rétrospectivement, sans retraitement, l'abrégié 173 du Comité sur les problèmes nouveaux, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers* (CPN-173). Le CPN-173 exige qu'il soit tenu compte du risque de crédit propre au Portefeuille et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption du CPN-173 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation du Portefeuille.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire (gestionnaire) du Portefeuille. Le Portefeuille détient des parts d'autres fonds d'investissement (Fonds sous-jacents), qui sont également gérés par la Banque CIBC ou ses sociétés affiliées. La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Portefeuille, comme il est décrit à la rubrique Frais de gestion. Le gestionnaire rémunère en outre ses grossistes pour leurs activités de commercialisation à l'égard du Portefeuille. De temps à autre, la Banque CIBC fournit des capitaux de lancement au Portefeuille.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille. À ce titre, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Sous-conseiller

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Portefeuille, Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille. GACI verse des honoraires à Gestion CIBC.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Portefeuille aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les

courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal Placements CIBC inc. (*Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Portefeuille. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Portefeuille aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs achète et vend des parts des Fonds sous-jacents pour le compte du Portefeuille et, par conséquent, le Portefeuille n'engage aucuns frais de vente ni aucune commission de courtage relativement à l'exécution d'opérations sur portefeuille des Fonds sous-jacents. Le Portefeuille peut aussi conclure des opérations sur dérivés conformément à son objectif de placement. Bien que des ententes de courtage relativement aux opérations sur dérivés ne soient pas prévues, le Portefeuille serait, le cas échéant, responsable de tous les frais et commissions de courtage relatifs à ces opérations. MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux des filiales de la Banque CIBC, sont les courtiers qui peuvent exécuter ces opérations sur dérivés.

Les décisions du conseiller en valeurs concernant les opérations de courtage, y compris le choix des marchés et des courtiers et la négociation des commissions, sont prises selon divers facteurs, comme le prix, la rapidité d'exécution, la probabilité de l'exécution et le coût total des opérations.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres au Portefeuille. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des services de recherche, de statistique et d'autres services au conseiller en valeurs qui traite les opérations de courtage (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage sur titres gérés). Ces services aident le conseiller en valeurs à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Portefeuille.

Au cours de la période, aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) de la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire peut désigner des sous-dépositaires

pour le Portefeuille. Les honoraires découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de comptabilité et d'information financière, et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC est le propriétaire indirect d'une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour les périodes terminées les 31 décembre.

Actif net par part du Portefeuille¹ – parts de catégorie A

	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de la période	8,95 \$	10,72 \$	11,18 \$	10,38 \$	10,16 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,21 \$	0,24 \$	0,36 \$	0,23 \$	0,22 \$
Total des charges	(0,04)	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,09)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	0,05	0,03	0,28	0,04
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,87	(1,77)	(0,55)	0,53	0,18
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	1,05 \$	(1,53)\$	(0,21)\$	0,97 \$	0,35 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,16 \$	0,12 \$	0,12 \$	0,12 \$
Des dividendes	0,03	0,03	0,03	0,02	0,01
Des gains en capital	0,01	0,05	0,11	0,03	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,18 \$	0,24 \$	0,26 \$	0,17 \$	0,13 \$
Actif net à la fin de la période	9,79 \$	8,95 \$	10,72 \$	11,18 \$	10,38 \$

¹Données tirées des états financiers annuels vérifiés du Portefeuille. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	744 393 \$	638 193 \$	749 440 \$	703 264 \$	643 002 \$
Nombre de parts en circulation⁴	76 043 710	71 344 134	69 887 168	62 911 128	61 951 642
Ratio des frais de gestion⁵	2,10 %	2,11 %	2,07 %	2,27 %	2,24 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,49 %	2,45 %	2,54 %	2,58 %	2,61 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,09 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	5,13 %	8,95 %	1,60 %	61,61 %	1,84 %
Valeur liquidative par part	9,79 \$	8,95 \$	10,72 \$	11,18 \$	10,38 \$

⁴L'information est présentée au 31 décembre de la période indiquée.

⁵Le ratio des frais de gestion se fonde sur le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille), engagées par une catégorie de parts ou qui lui sont propres pour la période indiquée, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation des titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Portefeuille¹ – parts de catégorie T4

	2009 ^a
Actif net au début de la période	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des revenus	(0,04)\$
Total des charges	(0,01)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	–
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,12
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	0,07 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	0,13
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,13 \$
Actif net à la fin de la période	9,99 \$

^aDonnées présentées pour la période du 9 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

^bPrix de souscription initial.

¹Données tirées des états financiers annuels vérifiés du Portefeuille. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T4

	2009 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	109 \$
Nombre de parts en circulation⁴	10 885
Ratio des frais de gestion⁵	2,13 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,62 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	5,13 %
Valeur liquidative par part	9,99 \$

^aDonnées présentées pour la période du 9 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 31 décembre de la période indiquée.

⁵Le ratio des frais de gestion se fonde sur le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille), engagées par une catégorie de parts ou qui lui sont propres pour la période indiquée, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation des titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Portefeuille¹ – parts de catégorie T6

	2009 ^a
Actif net au début de la période	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des revenus	0,13 \$
Total des charges	(0,01)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01
Gains latents (pertes latentes) pour la période	(0,06)
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	0,07 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$
Des dividendes	0,01
Des gains en capital	0,12
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,15 \$
Actif net à la fin de la période	9,89 \$

^aDonnées présentées pour la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

^bPrix de souscription initial.

¹Données tirées des états financiers annuels vérifiés du Portefeuille. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T6

	2009 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	5 \$
Nombre de parts en circulation⁴	484
Ratio des frais de gestion⁵	2,13 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	3,70 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	5,13 %
Valeur liquidative par part	9,89 \$

^aDonnées présentées pour la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 31 décembre de la période indiquée.

⁵Le ratio des frais de gestion se fonde sur le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille), engagées par une catégorie de parts ou qui lui sont propres pour la période indiquée, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation des titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part du Portefeuille¹ – parts de catégorie T8

	2009 ^a
Actif net au début de la période	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des revenus	0,08 \$
Total des charges	(0,01)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01
Gains latents (pertes latentes) pour la période	0,07
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	0,15 \$
Distributions :	
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$
Des dividendes	–
Des gains en capital	0,15
Remboursement de capital	–
Total des distributions³	0,17 \$
Actif net à la fin de la période	10,15 \$

^aDonnées présentées pour la période du 4 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

^bPrix de souscription initial.

¹Données tirées des états financiers annuels vérifiés du Portefeuille. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix du fonds. L'explication de ces différences se trouve dans les notes afférentes aux états financiers.

²L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T8

	2009 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)⁴	776 \$
Nombre de parts en circulation⁴	76 501
Ratio des frais de gestion⁵	2,13 %*
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,32 %*
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %*
Taux de rotation du portefeuille⁸	5,13 %
Valeur liquidative par part	10,15 \$

^aDonnées présentées pour la période du 4 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

*Le ratio a été annualisé.

⁴L'information est présentée au 31 décembre de la période indiquée.

⁵Le ratio des frais de gestion se fonde sur le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille), engagées par une catégorie de parts ou qui lui sont propres pour la période indiquée, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de cette catégorie au cours de la période.

⁶La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation des titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les coûts d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de distribution et de conseil en placement, ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative du Portefeuille, et calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Chaque Portefeuille est tenu de payer la taxe sur les produits et services (TPS) sur les frais de gestion.

La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Portefeuille pour la période terminée le 31 décembre 2009, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge, se présente comme suit :

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie T4	Parts de catégorie T6	Parts de catégorie T8
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	16,53 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Charges d'administration, conseils en placement et profit	83,47 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient entraîné la diminution des rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les indices de référence principaux du Portefeuille sont l'indice obligataire universel DEX et l'indice mondial MSCI. L'indice obligataire universel DEX englobe plus de 900 obligations canadiennes négociables, dont l'objectif est d'illustrer le rendement du vaste marché obligataire de qualité supérieure canadien. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière. L'indice mondial MSCI est un indice libre ajusté en fonction de la capitalisation boursière, composé de sociétés de 23 pays à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

L'indice de référence secondaire du Portefeuille est un indice mixte constitué à 15 % de l'indice des obligations à court terme DEX, à 25 % de l'indice obligataire universel DEX, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX et à 40 % de l'indice mondial MSCI (*indice mixte*). L'indice des obligations à court terme DEX se veut représentatif du marché canadien des obligations à court terme. Il regroupe les obligations dont la durée jusqu'à l'échéance est de un an ou plus et de cinq ans ou moins. L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien. Il englobe les sociétés les plus importantes inscrites à la Bourse de Toronto. Il comprend des actions ordinaires et des parts de fiducies de revenu et constitue l'indice de référence pour la majorité des caisses de retraite et des fonds communs du marché des actions canadiens.

Pour la période, les parts des catégories A du Portefeuille ont dégagé un rendement de 11,5 %, ce qui est supérieur au rendement de 5,4 % de l'indice obligataire universel DEX et au rendement 11,1 % de l'indice mondial MSCI, et inférieur au rendement de 13,5 % de l'indice mixte pour la même période.

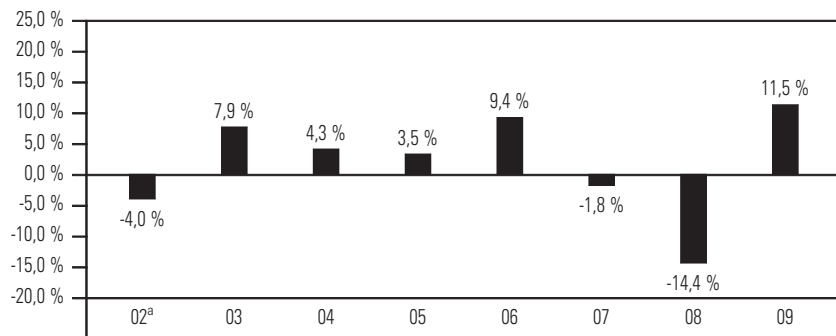
Depuis leur création, les parts des catégories T4, T6 et T8 du Portefeuille ont affiché des rendements respectivement de 1,3 %, -0,1 % et 3,1 %. Les parts de catégorie T4, ont surclassé le rendement de -3,0 % de l'indice obligataire universel DEX, le rendement de 0,5 % de l'indice mondial MSCI et le rendement de -0,3 % de l'indice mixte. Les parts de catégorie T6 ont surclassé le rendement de -2,4 % de l'indice obligataire universel DEX et le rendement de -0,3 % de l'indice mixte, mais ont moins bien fait que le rendement de 0,1 % de l'indice mondial MSCI. Les parts de catégorie T8 ont surclassé le rendement de -3,0 % de l'indice obligataire universel DEX et le rendement de 1,8 % de l'indice mixte, mais ont moins bien fait que le rendement de 3,8 % de l'indice mondial MSCI.

Le rendement du Portefeuille est déduction faite des frais et des charges. Voir la rubrique intitulée *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

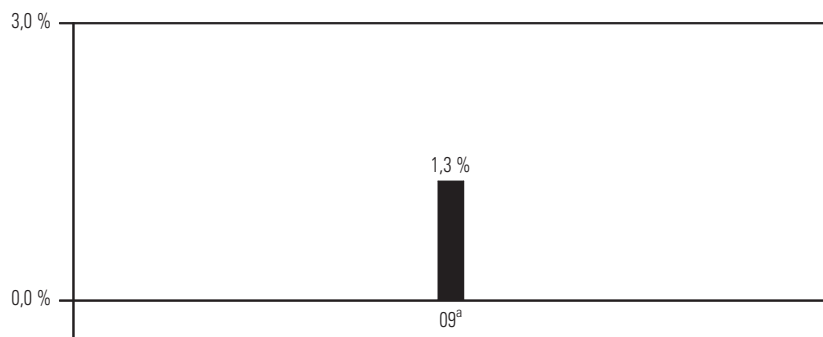
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel du Portefeuille pour chacune des périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



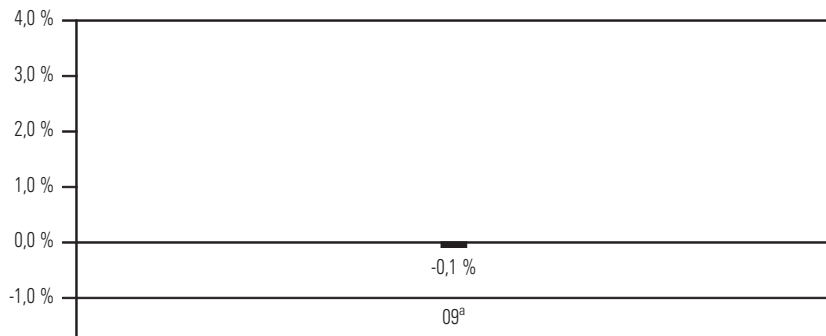
^aLe rendement de 2002 couvre la période du 1^{er} février 2002 au 31 décembre 2002.

Parts de catégorie T4



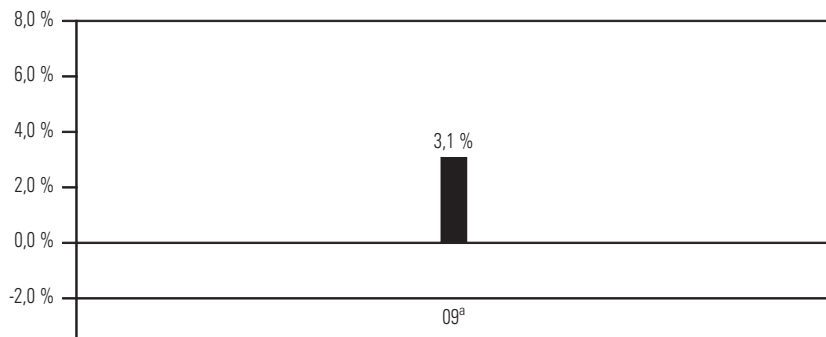
^aLe rendement de 2009 couvre la période du 9 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

Parts de catégorie T6



^aLe rendement de 2009 couvre la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

Parts de catégorie T8



^aLe rendement de 2009 couvre la période du 4 novembre 2009 au 31 décembre 2009.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement total composé annuel du Portefeuille pour chacune des périodes indiquées terminées le 31 décembre 2009. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Portefeuille.

Parts de catégorie A

	Parts de catégorie A	Indice obligataire universel DEX	Indice mondial MSCI	Indice mixte
1 an	11,5 %	5,4 %	11,1 %	13,5 %
3 ans	-2,1 %	5,2 %	-8,3 %	-1,0 %
5 ans	1,2 %	5,2 %	-0,1 %	3,8 %
Depuis la création (pour la période du 1 ^{er} février 2002 au 31 décembre 2009)	1,7 %	6,1 %	-0,6 %	3,9 %

Parts de catégorie T4

	Parts de catégorie T4	Indice obligataire universel DEX	Indice mondial MSCI	Indice mixte
Depuis la création (pour la période du 9 novembre 2009 au 31 décembre 2009)	1,3 %	-3,0 %	0,5 %	-0,3 %

Parts de catégorie T6

	Parts de catégorie T6	Indice obligataire universel DEX	Indice mondial MSCI	Indice mixte
Depuis la création (pour la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2009)	-0,1 %	-2,4 %	0,1 %	-0,3 %

Parts de catégorie T8

	Parts de catégorie T8	Indice obligataire universel DEX	Indice mondial MSCI	Indice mixte
Depuis la création (pour la période du 4 novembre 2009 au 31 décembre 2009)	3,1 %	-3,0 %	3,8 %	1,8 %

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 décembre 2009)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses Fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et de l'information additionnelle sur les Fonds sous-jacents en visitant www.sedar.com.

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau des principales positions présente les 25 plus importantes positions d'un fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	32,30
Fonds communs de placement d'actions internationales	32,16
Fonds communs de placement d'actions américaines	18,22
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	17,36
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,01
Autres actifs, moins les passifs	-0,03

Principales positions	% de la valeur liquidative
Fonds canadien d'obligations CIBC, catégorie A	18,50
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC, catégorie A	15,21
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, catégorie A	13,80
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC, catégorie A	9,52
Fonds discipline d'actions internationales CIBC, catégorie A	8,33
Fonds indice boursier canadien CIBC, catégorie A	7,84
Fonds indice boursier américain élargi CIBC, catégorie A	7,16
Fonds discipline d'actions américaines CIBC, catégorie A	7,04
Fonds d'actions européennes CIBC, catégorie A	6,45
Fonds petites sociétés américaines CIBC, catégorie A	4,02
Fonds Asie-Pacifique CIBC, catégorie A	2,17
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,01
Autres actifs, moins les passifs	-0,03

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs, ou qui y renvoient, ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le Portefeuille, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les réalisations actuelles du Portefeuille diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres : l'économie générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Pour ce qui compte
dans votre vie

Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles sous gestion CIBC

Banque CIBC

5650 Yonge Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M2M 4G3

Placements CIBC inc.

1-800-465-3863

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la famille de Portefeuilles sous gestion CIBC. La famille de Portefeuilles sous gestion CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.

Le logo CIBC et « CIBC Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques déposées de la Banque CIBC.

